CORRIGÉ NON OFFICIEL

CAP (Maintenance nautique)

Enseignement moral et civique

Édition 2026

Proposition de corrigé du sujet blanc FormaV, rédigée pour s'entraîner. Ce n'est pas un document officiel de l'examen.

Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP Maintenance nautique, veuillez visiter :
capmaintenancenautique.fr/annales-sujets-et-corriges

Français et histoire-géographie-enseignement moral et civique (EG1)

Édition 2026 • Code sujet : FV-ENT-MN-EG1 • Durée : **2 h** • Coefficient : **3 pour l'unité EG1 entière, sans coefficient autonome pour l'EMC**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Reconstruire la paix et la coopération après 1945 (3 questions) **Page 3**

2. Les activités et les enjeux d'un port littoral (3 questions) **Page 5**

3. Liberté d'expression, responsabilité et environnement (3 questions) **Page 7**

4. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 9**

Sujet associé **(PDF) :** https://capmaintenancenautique.fr/assets/annales/cap-maintenance-nautique/Enseignement moral et civique/2026/CAP (Maintenance nautique) - Enseignement moral et civique - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

FormaV - document d'entraînement non officiel

1. Reconstruire la paix et la coopération après 1945

Le candidat analyse un extrait de l'article 1, paragraphe 3, de la Charte des Nations unies, adoptée en 1945, et identifie les objectifs de coopération internationale qu'il énonce. Il distingue les intentions inscrites dans ce texte fondateur de leur réalisation et discute la portée et les limites de ce témoignage historique.

Question H.1. Présentez la nature, la date et le contexte du document DT 1. Identifiez ses auteurs ou les acteurs à l'origine du document.

DT 1 est un extrait de l'article 1, paragraphe 3, de la Charte des Nations unies : c'est un texte officiel et fondateur. La Charte est adoptée à San Francisco le 26 juin 1945, lors de la conférence réunissant les représentants de pays alliés, dans le contexte de la fin de la Seconde Guerre mondiale et de la volonté d'organiser la paix. Elle entre en vigueur le 24 octobre 1945. Les États participants, par l'intermédiaire de leurs représentants, sont à l'origine du texte et de la création de l'ONU.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Extrait officiel de la Charte des Nations unies, adoptée à San Francisco le 26 juin 1945 par les représentants des États participants.

Question H.2. Expliquez l'objectif de coopération internationale exprimé dans l'extrait. Montrez en quoi un texte fondateur renseigne sur des intentions sans suffire, à lui seul, à prouver leur réalisation.

L'extrait vise à résoudre les problèmes internationaux par la coopération, notamment dans les domaines économique, social, intellectuel et humanitaire. Il affirme également le respect des droits humains et des libertés fondamentales pour tous, sans discrimination de race, de sexe, de langue ou de religion. Le texte renseigne donc sur les principes et les engagements que les États veulent établir. Mais il énonce des objectifs : sa seule existence ne prouve pas qu'ils ont été appliqués. Pour évaluer leur réalisation, il faut aussi étudier les décisions, les actions et les situations historiques concrètes.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> La Charte affirme une volonté de coopération et de respect des droits, mais ne prouve pas leur application effective.

Question H.3. Formulez une conclusion argumentée sur la portée du document et indiquez une limite de son témoignage historique.

La Charte a une portée importante : elle expose les principes fondateurs de l'ONU et témoigne de la volonté, en 1945, de favoriser la coopération internationale et de promouvoir les droits humains. Elle constitue ainsi une source utile pour comprendre les objectifs affichés dans le contexte de la fin de la Seconde Guerre mondiale. Sa limite est qu'il s'agit d'un texte de principes, et non d'un bilan des actions accomplies. Il ne permet pas, à lui seul, de connaître les résultats obtenus ni les écarts entre les engagements des États et leurs pratiques.

FormaV - document d'entraînement non officiel

✓ RÉPONSE À RETENIR

La Charte témoigne d’un projet de paix et de coopération, mais pas de sa réalisation concrète.

FormaV - document d'entraînement non officiel

2. Les activités et les enjeux d'un port littoral

Le candidat exploite une enquête locale fictive menée auprès de 120 répondants sur leurs usages principaux du port de Keravel en 2025. Il décrit la répartition des activités, analyse leur possible concurrence dans un espace littoral limité et précise les limites de représentativité de l'enquête.

Question G.1. Décrivez les principaux usages du port en vous appuyant sur les nombres et les pourcentages du tableau DT 2.

Usage principal	Répondants	Part
Plaisance et loisirs nautiques	42	35 %
Pêche professionnelle	30	25 %
Maintenance et réparation d'embarcations	24	20 %
Promenade et autres usages	24	20 %
Total	120	100 %

La plaisance et les loisirs nautiques constituent l'usage le plus fréquent dans l'échantillon : 42 répondants, soit 35 %. La pêche professionnelle suit avec 30 répondants (25 %). La maintenance et la réparation, puis la promenade et les autres usages, comptent chacune 24 répondants, soit 20 %. Le tableau répartit ainsi les 120 répondants entre quatre usages principaux déclarés, sans indiquer les usages secondaires. Les parts totalisent 100 %.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> La plaisance domine (42 répondants, 35 %), devant la pêche (30, 25 %). Maintenance-réparation et promenade-autres usages comptent chacune 24 répondants (20 %).

Question G.2. Expliquez pourquoi plusieurs activités peuvent entrer en concurrence dans un espace littoral limité. Proposez un exemple d'aménagement ou de règle permettant de concilier leurs besoins.

Le port est un espace limité : plusieurs activités peuvent réclamer les mêmes quais, accès, zones de circulation ou périodes d'occupation. Les bateaux de pêche et de plaisance ont besoin d'emplacements et de passages sûrs, tandis que la maintenance nécessite des zones de travail adaptées.

- Réserver des emplacements distincts selon les usages.
- Définir des horaires de circulation ou de travaux et signaler les zones temporairement interdites au public.

Ces règles répartissent l'espace et réduisent les risques, tout en maintenant l'accès aux différentes activités.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Des zones réservées et des horaires adaptés permettent de partager les quais et les accès en sécurité entre les activités.

Question G.3. Présentez une limite de cette enquête et précisez pourquoi ses résultats ne peuvent pas être généralisés à tous les ports.

L'enquête porte sur 120 répondants et sur leur seul usage principal déclaré. Elle ne renseigne ni la représentativité de l'échantillon parmi tous les usagers ni les périodes de fréquentation. Elle ne mesure donc pas la fréquentation annuelle ou les usages secondaires.

Ses résultats décrivent uniquement cet échantillon du port de Keravel en 2025. Les autres ports peuvent avoir une taille, des équipements, une localisation et des activités différentes. Ces proportions ne peuvent donc pas être généralisées à tous les ports.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Cette enquête décrit seulement 120 répondants du port de Keravel en 2025 : elle ne représente ni tous ses usagers ni les autres ports.

FormaV - document d'entraînement non officiel

3. Liberté d'expression, responsabilité et environnement

Une apprentie observe une irisation et des déchets près d'un ponton, puis envisage de publier une photographie où figure le nom d'une entreprise en lui attribuant la pollution. L'origine du rejet et son responsable ne sont pas établis : le candidat construit un jugement civique conciliant liberté d'expression, vérification des faits, respect des droits et signalement du risque environnemental.

Question EMC.1. Présentez le problème civique posé par la situation et les libertés ou responsabilités qui entrent en jeu.

Le problème civique consiste à alerter sur un possible risque environnemental sans accuser injustement une entreprise. La liberté d'expression permet de témoigner et d'informer, mais elle s'exerce avec responsabilité et dans le respect des droits d'autrui. Il faut donc distinguer ce qui est observé de ce qui reste à vérifier.

- Faits établis : une irisation et des déchets sont visibles près du ponton ; le nom d'une entreprise apparaît sur une embarcation.
- Inconnues : l'origine et la date du rejet, ainsi que l'identité du responsable.
- Enjeu : protéger l'environnement sans diffuser une accusation non vérifiée.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Alerter sur les faits observés est légitime ; accuser l'entreprise sans preuve méconnaît les exigences de responsabilité et de respect d'autrui.

Question EMC.2. Expliquez pourquoi il faut vérifier les faits avant de désigner publiquement un responsable. Proposez une démarche respectueuse des personnes et adaptée au signalement d'un risque environnemental.

Le nom visible sur l'embarcation ne prouve pas que l'entreprise est à l'origine du rejet. Une accusation publique non vérifiée risque de diffuser une information fausse et de porter atteinte à sa réputation. Il faut séparer les faits des hypothèses, tout en faisant rapidement remonter le risque environnemental.

1. Noter le lieu, la date et les éléments observés, sans conclure sur leur origine.
2. Transmettre les informations et la photographie au responsable du port ou aux services compétents.
3. Éviter de publier le nom et toute accusation tant que les faits ne sont pas vérifiés.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Consigner l'observation et la transmettre aux responsables compétents, sans désigner publiquement une entreprise sans preuve.

Question EMC.3. Défendez une position argumentée sur la publication de la photographie. Appuyez-vous sur les principes de liberté, de responsabilité et de respect du droit d'autrui, sans réduire la réponse à une opinion personnelle.

La liberté d'expression permet de témoigner d'un fait observé et de sensibiliser à un risque environnemental. Toutefois, publier la photographie en attribuant le rejet à l'entreprise serait irresponsable : l'origine n'est pas établie, et cette accusation pourrait nuire injustement à ses droits et à sa réputation.

La démarche la plus équilibrée consiste à signaler d'abord l'image au responsable du port ou aux services compétents. Une publication ultérieure peut informer le public, à condition de masquer le nom de l'entreprise, de décrire uniquement les faits vérifiés et de ne pas avancer de responsable sans preuve.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Publier éventuellement l'image pour informer, après signalement, en masquant le nom et en s'en tenant aux faits établis.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Édition 2026)

Bilan de l'épreuve : L'épreuve orale ponctuelle EG1 du CAP Maintenance nautique, Édition 2026, porte le code 26-CAP-MN-EG1 et dure 2 h; le coefficient 3 concerne l'unité entière. Le candidat tire un thème, prépare 5 minutes, puis présente un document pendant 10 minutes au maximum et échange avec l'examinateur. Les thèmes évaluent l'analyse historique, l'interprétation de données portuaires et l'argumentation civique sur un risque environnemental.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- La Charte des Nations unies, adoptée en 1945, énonce des objectifs de coopération, mais ne prouve pas à elle seule leur mise en œuvre.
- Pour décrire un tableau, comparez les effectifs et les pourcentages, puis identifiez les usages les plus et les moins représentés.
- Une enquête locale décrit son échantillon et ne permet pas, à elle seule, de généraliser à d'autres ports ou à l'ensemble des usagers.
- En situation d'incertitude, distinguez les faits observés, les hypothèses et les accusations avant de publier ou d'attribuer une responsabilité.

Points de vigilance & attentes du jury

- Présentez le document historique en précisant sa nature, sa date, son contexte et ses acteurs.
- Appuyez les constats géographiques sur les nombres et pourcentages exacts, puis proposez un aménagement conciliant les usages.
- En EMC, reconnaissez le risque environnemental sans attribuer le rejet à une personne ou une entreprise sans vérification.
- Utilisez les 5 minutes de préparation pour noter des repères; présentez le document choisi en 10 minutes au maximum et échangez avec l'examinateur.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment décrire correctement les données de l'enquête sur le port ?

Relevez les effectifs et les parts sur un total de 120 répondants. La plaisance et les loisirs nautiques arrivent en tête avec 42 répondants, soit 35 %. La maintenance et la promenade comptent chacune 24 répondants, soit 20 %.

Q : Pourquoi un texte fondateur ne prouve-t-il pas que ses objectifs ont été réalisés ?

Un texte fondateur énonce des principes et des objectifs, comme la coopération internationale, mais ne démontre pas leur application. Pour apprécier leur réalisation, il faut confronter ces intentions à d'autres faits et sources historiques.

Q : Comment s'organisent la préparation et le temps de l'épreuve orale ?

Le candidat tire au sort un thème et dispose de 5 minutes de préparation. Il présente ensuite le document choisi pendant 10 minutes au maximum et échange avec l'examinateur. La feuille DR 1 aide à organiser les idées, sans remplacer la présentation.

Q : Quels critères de notation et quel barème faut-il retenir pour les thèmes ?

Le sujet attribue 6,75 points à l'histoire, 6,75 à la géographie et 6,5 à l'EMC. Chaque question est pondérée, mais le document ne détaille pas de critères de notation supplémentaires. Le coefficient 3 concerne l'unité EG1 entière.

Sujet associé **associé (PDF) :** https://capmaintenancenautique.fr/assets/annales/cap-maintenance-nautique/Enseignement moral et civique/2026/CAP (Maintenance nautique) - Enseignement moral et civique - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

Ressources CAP (Maintenance nautique) : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

FormaV - document d'entraînement non officiel

Continue à t'entraîner

Retrouve tous les sujets et corrigés du CAP Maintenance nautique, classés par épreuve et par année :
capmaintenancenautique.fr/annales-sujets-et-corriges

Pour réviser tout le programme avant l'examen, les Fiches de Révision du CAP Maintenance nautique reprennent l'essentiel de chaque épreuve :
capmaintenancenautique.fr/fiches-de-revision

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.